

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2014

L'an deux mille quatorze, le lundi douze avril, à vingt-heures quinze, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Guy ROUSSE-LACORDAIRE.

Sont présents : M. Guy ROUSSE-LACORDAIRE, Maire.

Messieurs Eric HAUER, 1^{er} adjoint, Jean-Michel SEVILLE, 2^{ème} adjoint, Jason AUGUSTO, 3^{ème} adjoint ;
M. Jean-Jacques GOUJON, 4^{ème} adjoint,

Mesdames Annick GIRARD, Isabelle LOUP, Agnès PORTE CELERIER.

Messieurs Pascal CANDOLFI, Olivier HURIER, Mickaël LEFEVRE, Stéphane VEDRINES.

Pouvoir :

Madame Sylviane MALVOISIN a donné pouvoir à M. Jason AUGUSTO.

Absents excusés :

Messieurs Yves BODART et Thierry CAILLOL

Le Quorum est donc obtenu.

Nombre de votants : 13

Secrétaire de Séance : Monsieur Pascal CANDOLFI

Ouverture de Séance : 20 h 15

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 avril 2014

Vote pour à l'unanimité.

1) FINANCES :

Monsieur **Jean-Michel SEVILLE**, responsable de la commission des finances dresse un bilan sur l'état des finances actuelles de la commune. Il en ressort que la trésorerie est insuffisante pour faire face à toutes les dépenses envisagées et qu'il ne faudra pas prévoir de dépenses supplémentaires avant le versement des dotations attendues à la fin du mois de juin 2014. Les frais de justice liés au procès du CR 35 ainsi que le coût qu'impute le Cabinet RAGEY (frais liés au PLU), soit environ 5000€, amènent à cette mise en garde (dépenses non prévues au Budget Primitif). Il faut également prendre en compte le remplacement de la VMC du salon de coiffure.

2) DEPENSES A ENVISAGER :

- **Remise en état du salon de coiffure.**

La remise en état du salon de coiffure va demander encore quelques travaux, un devis assez couteux a été reçu concernant la remise en état partielle de la toiture (fuite d'eau). D'autres devis vont être demandés afin de diminuer cette charge en faisant jouer la concurrence.

Deux devis ont été demandés pour le remplacement du ballon d'eau chaude :

- HUSSONNOIS

- MS Home Vannes.

La société MS Home Vannes a été retenue pour la partie main d'œuvres. La fourniture du ballon

d'eau chaude et ses accessoires seront achetés à part.

Monsieur **Jason AUGUSTO** souligne que le bail de location du salon de coiffure n'a toujours pas été remis à la mairie.

- **Transformation des terrains de tennis en espace multi-sport.**

La réfection d'un court de tennis est à envisager. L'étude d'un terrain multi-sport va être mise en place et des devis vont être demandés aux entreprises déjà sollicitées. La perspective de cette aire de jeu multi activité ne met pas en cause la subvention déjà attribuée.

- **Autres.**

L'épareuse que la commune devait racheter au SIVU est à ce jour en réparation. Le coût d'achat est de 5200€, le SIVU reversera à part égale, les sommes récoltées lors des rachats du matériel aux communes concernées. La commune souhaite déduire du prix d'achat les frais engagés pour la remise en état de cette machine.

L'achat d'une roto-faucheuse est évoqué, l'investissement pourrait se situer entre 7500 et 10000 € ht pour du matériel neuf, et serait bien moindre pour du matériel d'occasion (moitié moins cher).

La commission fleurissement souhaite que la commune investisse dans l'achat de 4 bacs à fleurs à disposer aux entrées du village. La dépense envisagée est d'environ 400 €. Le conseil vote pour à l'unanimité.

3) **ETAT DES COMMISSIONS :**

- **Nouveaux membres bénévoles.**

Monsieur Jean-Pierre CAPRI a intégré la commission travaux urbanismes. D'autres personnes se sont manifestées par le biais du bulletin la « Caillat du village » et elles vont être reçues individuellement à la mairie afin de pouvoir les intégrer au sein des commissions. Une liste sera communiquée aux membres du conseil afin de pouvoir contacter ces bénévoles.

- **Actions menées.**

La commission sécurité demande la possibilité de travailler avec la commission fleurissement afin qu'ensemble ils puissent avancer sur le projet du ralentissement de la circulation du village. Ils se réuniront prochainement. Monsieur **Jean-Jacques GOUJON** met en avant la dangerosité de la priorité à droite de la rue Croix Sainte-Madeleine. La commission sécurité en prend bonne note et ne manquera pas de revenir vers les membres du conseil.

La commission Travaux Urbanismes a procédé à un inventaire complet des demandes des villageois ainsi que des difficultés rencontrées dans la commune. La commission reviendra vers le conseil après leur réunion prochaine. L'inventaire va être transmis à l'ensemble du conseil.

Une suspension de séance est demandée à 21h15 par Monsieur Guy ROUSSE LACORDAIRE (Maire) suite à l'intervention de la gendarmerie dans la commune.

La séance reprend à 21h20

La commission travaux aborde l'acceptation du cas de Monsieur Richard MOURER concernant sa

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2014

demande de travaux. A la base, il manquait une borne incendie, mais la proximité de l'étang communal permet de donner un avis favorable à ce projet. Le dossier de Monsieur Richard FERRER pour une extension de son habitation est aussi accepté.

La commission développement économique et touristique s'est réunie, un état des lieux du patrimoine ainsi que de l'artisanat et des commerces a été effectué. L'axe de travail s'oriente plus sur la possibilité de développement intercommunal. La Mairie de TIGY semble intéressée et nous accorderait toute sa confiance pour travailler ensemble. Une prochaine réunion déterminera l'ordre des priorités à accorder.

La commission relation communale

- *manifestation du 13 juillet* : confirme le contrat pour le feu d'artifice.

- *marché de pays* : Monsieur Mickael LEFEVRE travaille sur la possibilité d'intégrer de nouveaux commerçants exposants alimentaires pour le marché de pays

La commission association, sports et loisirs va se réunir prochainement. L'objectif est d'organiser un forum des associations début septembre 2014 et d'y inclure les associations des villages proches.

4) ASSOCIATIONS :

• **Comité des fêtes**

Le comité des fêtes fait part que le village sera animé le dimanche 13 juillet prochain. Un affichage ainsi qu'une distribution de fiches informatives seront faites pour les Vannois.

• **Fêtes du Printemps**

La fête de printemps a rapporté environ 300 €, une réunion aura lieu début juin prochain pour un résultat définitif.

• **Fête de la musique**

La Clique Vannoise organisera le samedi 21 juin la fête de la musique, l'essentiel de cette manifestation se déroulera à la salle des fêtes.

5) CCAS.

Un questionnaire va être mis en place afin de mieux répondre aux villageois en difficultés. Soixante personnes de plus de 70 ans vont être contactées. Madame **Agnès PORTE CELERIER** demande la possibilité de pouvoir organiser des journées loisirs intergénérationnelles. Pour cela la mise à disposition de la salle de réunion ou de la salle des fêtes pourrait être retenue. Une seconde alternative semblerait possible en utilisant la bibliothèque. Un travail de recherche est actuellement en cours pour l'organisation d'un spectacle le 22 décembre 2014.

6) COMMUNAUTE DE COMMUNES VALSOL

• **Compte rendu réunion.**

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2014

Une première réunion après l'élection du bureau a eu lieu. Les commissions ont été mise en place, le choix des élus de Vannes sur Cosson s'est porté vers l'environnement et l'assainissement. Les réunions VALSOL se feront à tour de rôle, dans chaque commune membre.

- **Commission CCID.**

Mesdames Agnès PORTE CELERIER, Sylviane VILLERS ainsi que Messieurs Jackie AUGUSTO, Jean-Claude GAGNEPAIN et Jean-Claude GALLIARD ont souhaité être membres de cette commission. Ils représenteront la commune de Vannes sur Cosson.

Le conseil vote pour à l'unanimité. [Liste des propositions refaite juin 2014](#)

- **Commission CIID.**

Mesdames Agnès PORTE CELERIER, Sylviane VILILERS ainsi que Messieurs Jackie AUGUSTO, Jean-Claude GAGNEPAIN et Jean-Claude GALLIARD ont souhaité être membres de cette commission. Ils représenteront la commune de Vannes sur Cosson.

Le conseil vote pour à l'unanimité.

7) ELECTION EUROPEENNES :

- **Organisation et planning des permanences.**

Le planning n'est pas encore complet sur toutes les plages horaires, certains membres du conseil se sont proposés pour compléter le planning.

Vingt cinq listes sont présentées pour cette élection, deux panneaux d'affichage de la campagne ont été rajoutés.

8) CUI : contrat JFD

- **Délibération renouvellement contrat du 01/07 au 31/12/2014.**

Le renouvellement du contrat CUI (contrat unique d'insertion) de Monsieur Jean-François DOUCET est reconduit.

Le conseil vote pour à l'unanimité.

9) INFORMATIQUE : contrat de maintenance

- **Délibération renouvellement contrat 27/05/2014 au 26/05/2015.**

Des devis concurrentiels sont en cours d'étude, le contrat actuel va être dénoncé.

Le conseil vote pour à l'unanimité.

10) DIVERS

- **Le mariage de Mlle GAUCHER Angélique, secrétaire de mairie aura lieu le samedi 7 juin 2014 à Vannes sur Cosson et sera célébré par M. Guy ROUSSE LACORDAIRE, maire.**
- L'école de Vannes sur Cosson organise le samedi 14 juin 2014 de 10 h à 13 h les FESTIKIDS.
- Une information va être diffusée via le journal municipal « la Caillat du village » pour informer les habitants qu'un cahier de doléances est à disposition à la mairie.

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2014

- Le 2 juillet 2014, l'association Berdigne Berdogne au départ de Jouy le Potier s'arrêtera dans notre commune.

La séance est clôturée à 22h45.